



Arnaque carte bancaire

Par Swyx

Bonjour,

Je sollicite votre avis concernant une situation survenue lors de notre séjour en Turquie.

Le jeudi 10/10/24, nous avons pris un taxi pour aller du centre d'Istanbul vers l'aéroport.

Nous voulions payer avec le téléphone par Apple Pay.

Le chauffeur nous a d'abord prétexté qu'il préférerait un paiement avec carte physique. Après 2 tentatives par 2 cartes différentes nos cartes n'étaient "soit disant" pas reconnues, il a finalement accepté que ma compagne paye avec son téléphone.

Le chauffeur nous a dit que le paiement ne passe pas, sauf que par des manipulations semblerait il frauduleuses, un premier paiement a effectivement été réalisé, d'un montant d'environ 260? (société Taksi Yonetim).

A ce moment là tout s'est déroulé très vite, je pense qu'il a du prendre un 2ème terminale, pour nous faire payer un 2ème prélèvement d'un montant de 38? (qui correspond au vrai prix de la course (société Mobi Taxi).

Nous avons vu ensuite que nous avions effectivement été prélevé deux fois.

Nous avons montré les deux prélèvements au Taxi et celui ci nous dit qu'il y a eu une erreur et que le bon prélèvement, et la bonne société est "Mobi Taxi". Il nous dit qu'il va voir avec l'organisme relié au terminal pour que nous soyons remboursé (il nous dit qu'il a utilisé un seul et même terminal), et nous dit de voir également avec notre banque.

Il nous laisse son numéro de téléphone puis repart.

On contacte notre banque qui nous dit de désactiver les paiements à l'étranger dans notre application et de contacter le service des fraudes si le prélèvement est bien passé (ce qui est le cas).

Par ailleurs nous sommes allés voir un policier à l'aéroport qui nous a pris en charge, il a même pu contacter le taxi man en question (le numéro donné était le bon), qui lui a expliqué que c'était une erreur et qu'on allait être remboursé. Le policier a même appelé la compagnie du taxi semblerait il (il se prononçait dans un anglais approximatif). Ce qu'il en est ressorti, c'est qu'il voulait qu'on dépose plainte au commissariat, sauf que nous n'avions pas le temps en raison de notre vol retour. Il voulait notamment regarder les caméras de surveillance de l'aéroport.

Pensez vous qu'il existe des recours possibles à cette fraude?

Que nous conseillez vous?

J'ai quand même plusieurs éléments en ma disposition: la société qui nous a prélevé de 260?, la photo du taxi avec son numéro (mais pas la plaque d'immatriculation entière), le numéro du Taxi man avec son prénom.

En vous remerciant de vos conseils